

L'UDC exige des contingents

Immigration » L'initiative sur l'immigration de masse ne saurait être appliquée sans plafonds ni contingents annuels d'étrangers. Toujours très fâchée que le National n'en ait pas prévu, l'UDC a présenté hier ses propositions pour corriger le tir au Conseil des Etats en décembre.

Le concept qui sera défendu à la Chambre des cantons par Peter Föhn (SZ) reprend l'essentiel des propositions rejetées en septembre par la Chambre du peuple. Au menu, contingents et plafonds annuels pour tous les étrangers et pas seulement à partir d'un seuil d'immigration.

Les autorisations de séjour de moins de neuf mois ne devraient toutefois pas être limi-

tées. Leurs titulaires ne pourraient simplement pas prétendre au regroupement familial. Pour Peter Föhn, le retour au statut de saisonnier serait positif pour les concernés comme pour l'économie.

Des propositions de l'indépendant schaffhousien Thomas Minder complètent le concept de l'UDC. Il propose notamment que la proportion de frontaliers ne puisse dépasser un tiers de l'effectif d'une entreprise. L'UDC avait tenté en vain au National de poser une limite à la moitié de l'effectif.

Les étrangers ne devraient également être admis à pratiquer une activité professionnelle

que s'il est prouvé que des travailleurs adéquats ne sont pas disponibles en Suisse. Les indépendants devraient produire une attestation de mandat.

Pour l'UDC, la «préférence indigène light» retenue par le National équivaut à du vent et méprise la volonté populaire. Malgré l'échec subi en septembre, l'UDC reste optimiste. La volonté du peuple finira par triompher. Si le parlement devait rester sur la voie tracée, il faudra résilier l'accord sur la libre circulation des personnes, a estimé le tribun zurichois Christoph Blocher. Si le Conseil fédéral ne le fait pas lui-même, le parti lancera une initiative, a-t-il annoncé. » **ATS**

Le rail renchérit plus que la route

Transports » Comparé à la voiture, le train coûte toujours plus cher. En dépit d'un renchérissement négatif, les usagers des transports publics ont dû davantage passer à la caisse ces dernières années par rapport aux automobilistes. C'est ce que montre une récente étude du Surveillant des prix.

Les transports publics perdent régulièrement du terrain par rapport à la route, relève Monsieur Prix. Depuis 2013, les adeptes de la mobilité privée ont vu leurs frais s'élever d'environ 30%. Mais le prix moyen du billet a de son côté subi une hausse de plus de 45%, voire de presque 80% pour les trajets aller-retour. » **ATS**

Un sésame à 12 200 francs

MOBILITÉ Les CFF testeront dès janvier une nouvelle offre porte-à-porte, combinant route et rail. Intitulée «Green Class CFF», elle doit bénéficier à une centaine de volontaires. L'offre comprend un abonnement général 1^{re} classe, une voiture électrique avec borne de recharge, ainsi que les abonnements Mobility et PubliBike. S'y ajoute un abonnement annuel P+Rail. Ce bouquet de prestations a toutefois un prix, qui se monte à 12 200 francs. » **ATS**

RENVOIS

MORT PAR IMMOLATION

Le Tunisien de 45 ans qui a tenté de s'immoler par le feu mercredi à Netstal (GL) a succombé hier matin à ses graves blessures à l'Hôpital universitaire de Zurich. Il se trouvait en situation irrégulière en Suisse et était sous le coup d'une décision d'expulsion. Le drame est survenu en début d'après-midi à proximité d'un arrêt de bus. L'homme s'est arrosé d'essence dans une station-service. **ATS**

BÉBÉ À L'HÔPITAL

INDEMNITÉS PROLONGÉES

Les mères dont l'enfant est hospitalisé durant plus de trois semaines après l'accouchement devraient bénéficier plus longtemps d'allocations de maternité. Le Conseil fédéral soutient une motion de la commission de la sécurité sociale du Conseil des Etats. Et ce n'est pas une surprise: la motion reprend la piste privilégiée par le Conseil fédéral dans sa réponse à des postulats. **ATS**

SAINT-GALL

MÈRE DE FAMILLE TUÉE

Une femme de 34 ans a été découverte morte mercredi dans un immeuble à Bronschhofen (SG). Les enquêteurs privilégient la thèse d'un crime. Requérante d'asile, la victime de nationalité russe séjourrait en Suisse avec son mari et sa fille. La police a interpellé son époux, âgé de 43 ans. Le corps de la mère de famille a été découvert peu avant midi, a indiqué hier la police saint-galloise. **ATS**

MOUTIER

UNE VISITE DES MINISTRES

Le Gouvernement bernois au complet a effectué hier une visite à Moutier (BE), moins de huit mois avant la votation sur l'appartenance cantonale de la cité prévoitose. Le maire de Moutier Marcel Winistoerfer et les membres du Conseil exécutif bernois ont répété qu'ils s'engageaient à accepter l'issue du scrutin du 18 juin 2017. Aucun incident n'est venu perturber la visite. **ATS**

REQUÉRANTS

INTÉGRATION EN BONNE VOIE

Deux ans après le lancement des programmes d'intégration cantonaux, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) tire un bilan satisfaisant. Ces instruments sont suffisamment souples et adéquats pour favoriser la promotion de l'intégration, indique le SEM dans un communiqué diffusé hier. Les premiers succès se dessinent dans plusieurs domaines, relève le Secrétariat d'Etat aux migrations. **ATS**

PROCÈS BEHRING

PLAINTÉ PÉNALE REJETÉE

Le procureur fédéral extraordinaire Thomas Hansjakob n'est pas en matière sur une plainte pénale déposée par les avocats du financier Dieter Behring contre le procureur de la Confédération. Deux de ses collaborateurs sont aussi visés. Selon Thomas Hansjakob, il n'existe aucun indice concret que les personnes visées par la plainte ont commis des actes répréhensibles pénalement. **ATS**

Sous le feu des critiques, une mosquée de Winterthur perd son local de prières

An'Nur devra faire ses valises

«**ARIANE GIGON, ZÜRICH**»

Radicalisation » La contestée mosquée An'Nur de Winterthur devra se mettre en quête de nouveaux locaux. La société immobilière propriétaire a résilié le contrat de bail au 31 décembre prochain. C'est ce qu'a révélé le *Tages-Anzeiger* hier. Les raisons du bailleur ne sont pas connues. Les scandales à répétition – hébergement de jeunes partis rejoindre l'organisation terroriste Daech et d'imams appelant au djihad – ne sont probablement pas étrangers à la décision.

Un imam renvoyé

L'association An'Nur loue une surface dans un quartier en plein développement à l'ouest de Winterthur, et cela depuis près de huit ans, précise le quotidien zurichois. Le feu médiatique a commencé fin 2014, avec le départ pour la Syrie de deux mineurs, frère et sœur, qui fréquentaient la mosquée. Selon la *SonntagsZeitung*, un imam ayant œuvré à la mosquée serait recherché par Interpol.

Les responsables ont toujours nié les reproches de radicalisation, y compris ceux émis il y a deux semaines par un journaliste allemand. Un imam a toutefois été renvoyé, officiellement pour des raisons financières.



Le propriétaire a résilié le contrat de bail concernant la mosquée An'Nur de Winterthur. Keystone

L'association An'Nur n'a répondu, hier, ni aux appels ni aux courriels. La perte du contrat de bail a été confirmée, indirectement, par le conseiller municipal Nicolas Galladé (ps), en charge des affaires sociales.

«Nous avons des indices sur la fermeture, mais n'avions de toute façon pas à en être informés, répond-il, puisqu'il s'agit d'une affaire strictement privée, entre un propriétaire et un locataire.»

L'Association des organisations musulmanes à Zurich (VIOZ), dont An'Nur est membre, ne voulait pas non plus commenter la nouvelle. «Nous avons appris la résiliation par la presse, indique le

secrétaire Muris Begovic. Nous ne voulons pas nous exprimer avant d'avoir pu prendre contact avec les responsables.» Il précise toutefois que la quête de nouveaux locaux risque d'être difficile «après les dizaines et les dizaines d'articles négatifs parus dans la presse».

La recherche de locaux est de toute façon ardue étant donné les prix sur le marché local. «Il arrive aussi que certains propriétaires refusent à cause de notre appartenance religieuse, précise le secrétaire. Pour d'autres, en revanche, seul le paiement régulier du loyer importe.»

Mission de prévention

La ville de Winterthur précise ne pas être responsable du travail de police, qui est du ressort des autorités cantonales travaillant, dans le domaine de la radicalisation, avec la Confédération. «Notre tâche est de prévenir, indique Nicolas Galladé. Nous avons depuis deux ans une stratégie contre l'extrémisme, où le dialogue avec la communauté musulmane occupe une bonne place, et avons créé un bureau spécialisé, qui commencera bientôt son travail.»

L'exécutif entend en revanche savoir si – et où – l'association An'Nur trouve un nouveau local. «Nous ne voulons pas que ses membres s'enfoncent dans la clandestinité», souligne le municipal. »

Le chanteur a défié son interdiction

Extrême droite » Interdit d'entrée en Suisse, le chanteur allemand du groupe d'extrême droite FLAK a pu se produire lors de la réunion du Parti national suisse (PNOS) samedi à Kaltbrunn (SG). La police ne lui a signifié qu'après le concert son interdiction d'être dans le pays.

Des participants à la réunion de Kaltbrunn se moquent de la police sur les médias sociaux et insinuent qu'elle a passé un accord avec le PNOS, selon les informations publiées par des médias.

La police saint-galloise a réagi dans un communiqué. Elle explique avoir demandé à l'Office fédéral de la police une interdiction d'entrée en Suisse pour le chanteur. Bien que les gardes-frontières aient été informés et que la police ait contrôlé plusieurs personnes et des véhicules, le ressortissant allemand a pu se rendre à la réunion du PNOS sans être repéré. » **ATS**

L'immigration fond

Statistique » L'immigration a fortement reculé en Suisse. Avec 106 443 arrivées sur les neuf premiers mois de l'année, elle a baissé de 6,9% par rapport à la même période en 2015. Dans le même temps, l'émigration a augmenté de 4,7%, avec 58 270 départs.

Le solde migratoire, de 44 334 personnes, est inférieur de 18,3% par rapport à celui enregistré à la fin septembre 2015, précise le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) dans un rapport publié hier. » **ATS**